

Suite à l'incident du Conseil municipal du 11 juin à Ivry-sur-Seine :

« Face aux événements qui se sont produits lors du dernier Conseil municipal, au cours duquel un élu a brandi un crucifix et récité un *je vous salue Marie* après n'avoir pu faire voter un amendement réclamant l'interdiction de signes religieux en séance, l'Equipe de coordination des quatre paroisses catholiques d'Ivry-sur-Seine souhaite affirmer qu'une religion, quelle qu'elle soit et ses symboles ne peuvent être instrumentalisés à des fins politiques.

Nous sommes attachés à la vie commune et à la fraternité dans notre ville et nos quartiers ainsi qu'au respect de la foi de chacun.

Nous souhaitons également rappeler notre attachement à la laïcité, qui garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur croyance, la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes.»

Equipe de coordination du doyenné d'Ivry-sur-Seine.